

DIMENSION POLITIQUE DU PEUPLEMENT URBAIN DE DAKAR

Mame Birame NDIAYE

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Département de Sociologie

Résumé : L'urbanisation rapide et brutale de Dakar obéit à des logiques politiques opérées depuis la période précoloniale, jusqu'à l'indépendance du Sénégal. La politique du peuplement urbain à Dakar est intrinsèquement liée à l'histoire du pays, à son parcours historique et aux choix des autorités. La centralisation de toutes les structures étatiques et de tous les services dans la capitale au détriment des autres régions du pays va énormément encourager les mouvements de populations qui viennent s'installer à Dakar en quête d'un mieux-être ou de revenu. C'est donc dans un contexte urbain en profonde crise que le processus de décentralisation est engagé par l'État, depuis les années 1970, pour corriger les inégalités territoriales, événement politique majeur pour faire face aux diverses et persistantes inégalités territoriales.

Mots-clés : Urbanisation, construction coloniale, politique, villes, Sénégal.

Abstract: The rapid and brutal urbanization of Dakar obeys political logics operated from the pre-colonial period, until Senegal's independence. The urban settlement policy in Dakar is intrinsically linked to the country's history, its history and the choices of the authorities. The centralization of all state structures and all services in the capital to the detriment of other regions of the country will greatly encourage the movements of populations who come to settle in Dakar in search of well-being or income. It is therefore in an urban context in deep crisis that the decentralization process has been initiated by the State, since the 1970s, to correct territorial inequalities, a major political event to deal with the various and persistent territorial inequalities.

Keywords: Urbanization, colonial construction, politics, cities, Senegal.



INTRODUCTION

La problématique de la politique du peuplement urbain à Dakar ne saurait être abordée à partir d'un seul angle d'approche relevant d'une seule discipline. La politique du peuplement urbain à Dakar est intrinsèquement liée à l'histoire du pays, à son parcours historique depuis la période précoloniale, coloniale jusqu'à l'indépendance du pays. À noter que jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, le Sénégal présentait un grand contraste, sur l'évolution politique, entre la ville et la campagne. Ceci du fait de décisions émanant de l'administration coloniale qui avait jugé nécessaire de diviser le pays en deux entités administratives distinctes.

Le Sénégal est ainsi composé de territoires d'administration directe : les quatre communes de Saint Louis, Gorée, Rufisque et Dakar qui sont administrées comme des communes françaises et leurs habitants appelés les « originaires » deviennent citoyens français de plein droit en 1916, année de l'adoption de la loi Blaise Diagne. Ce qui donne droit à ces communes et à leurs habitants des avantages à la fois administratifs, sur le plan des infrastructures que sur le plan de la prise de conscience politique d'une certaine élite intellectuelle. La citoyenneté française, avec droit à l'électorat et à l'éligibilité, a été accordée lors de la période coloniale à des habitants africains, métis et européens de ce que l'on appelle les "Quatre Communes" du Sénégal – les villes de Saint-Louis, Gorée, Rufisque et Dakar – qui étaient les centres les plus anciens de présence européenne dans la région. Ce fait a suscité l'apparition précoce d'une activité politique intense dans ces localités.

Les choix faits sur l'éducation avec la concentration des établissements scolaires, de formation et l'université dans une certaine localité, les infrastructures sanitaires telles que les hôpitaux avec leur spécialisation qui n'existe que dans ces grandes villes et les activités économiques et commerciales etc. ont tous largement contribué au peuplement urbain des villes anciennes comme Saint Louis et Dakar. Le développement de l'activité économique, des échanges commerciaux, des services sociaux de base ainsi que le transfert de la capitale

du Sénégal de Saint Louis à Dakar, la concentration de l'administration sénégalaise et ses corollaires ont largement contribué à accélérer les vastes mouvements de population vers la capitale.

I. La dimension coloniale sur le peuplement urbain des villes au Sénégal : une construction coloniale d'une urbanisation à Dakar

Depuis leurs premiers contacts avec le Sénégal, au XVI^e siècle, les français transformèrent leur présence dans ce pays en une quasi-évidence. Ils utilisèrent, à cet effet, des moyens de pression d'ordre économique, militaire et culturel. À la fin du XIX^e siècle, ils sanctionnèrent cette présence « évidente » dans le commerce juridique international en attribuant au Sénégal le statut de colonie française. Pour dresser le bilan de la situation sociale et politique à la fin de cette phase de la période coloniale, il est utile de distinguer deux régions : la région côtière qui bénéficiait de beaucoup d'avantages parce que assimilés à des français et ceux de l'intérieur du pays considérés comme des sujets. La question de la représentation des habitants des possessions coloniales a été posée depuis l'époque de la Révolution Française de 1789, mais ce n'est qu'après l'instauration de la III^e République en 1870 que la situation juridique des villes sénégalaises a été définitivement déterminée. Un décret de 1872 a créé les communes de Saint-Louis et Gorée et un autre de 1880 celle de Rufisque. En 1887, la commune de Dakar est séparée de Gorée.

Les gouverneurs de la colonie du Sénégal d'alors étaient nommés par la métropole, mais en 1879, par suite de la pression des commerçants européens qui y étaient établis, un Conseil général fut créé, élu au suffrage direct, pour délibérer sur le budget local. La même année, un décret a autorisé les électeurs sénégalais à nommer un député au Parlement français. À partir de 1882, les maires des communes sont élus par des conseils municipaux dont les membres sont également choisis au suffrage universel direct. Avaient droit de vote et d'éligibilité les personnes qui payaient les impôts locaux et qui étaient nées ou vivaient depuis plus de cinq ans dans l'une des quatre communes. La majorité des électeurs étaient africains. Bien que les Européens et les

métis, représentants des grandes maisons commerciales de Bordeaux et de Marseille, aient tout d'abord dominé l'activité politique dans ces villes, au début du XX^e siècle la participation africaine avec ses propres demandes se manifestait. La montée en puissance du suffrage d'origine sénégalaise aboutit, en 1914, à l'élection de Blaise Diagne, premier député noir à représenter le Sénégal au Parlement français. L'intense activité économique dans les quatre communes et le quotidien de leurs populations de différentes origines sont manifestes sur la carte postale, ci-dessous, publiée par Fortier. Au regard de toutes ces considérations, nous pouvons dire que plusieurs choix, décisions ou options, souvent pour des raisons politiques, ont concouru à faire de Dakar ce qu'elle est aujourd'hui. Parmi ces choix politiques très déterminants sur le peuplement de Dakar nous pouvons retenir les dimensions suivantes :

II. La concentration des secteurs attractifs

1. L'essentiel des établissements scolaires, de formation et universitaire

En rappelant de manière sommaire ce parcours historique qui a eu à présider aux choix opérés ayant abouti à la situation d'aujourd'hui, on peut retenir également des choix politiques de création d'un système d'enseignement. Déjà le 7 mars 1817, s'ouvrait à Saint Louis du Sénégal la première école française. Profitant du transfert de la capitale de l'AOF en 1902, Dakar va abriter le 1er Lycée du Sénégal. Il s'agit du Lycée Van Vollenhoven en terre d'Afrique en 1925 baptisé aujourd'hui Lycée Lamine Guèye. Mais avant cela, étaient déjà créés à Dakar, sources d'attraction de populations, des établissements d'enseignement supérieur. C'est ainsi qu'entre 1912 et 1919, il a été créé, à côté d'un enseignement secondaire général un enseignement professionnel supérieur regroupant :

- L'École Normale de Saint Louis devenue École Normale William Ponty
- L'École Supérieure professionnelle de Dakar
- L'École professionnelle supérieure commerciale et dans l'enseignement supérieur de Dakar ont été créés en :

- 1918, l'École de Médecine de Dakar
- 1936, l'IFAN (Institut Français d'Afrique Noire baptisé en 1970 Institut Fondamentale d'Afrique Noire)
- 1949, création d'un certificat de physique, de chimie et de biologie préparatoire aux études médicales
- 1952, création de l'Institut des Hautes études rattaché à l'université de Bordeaux
- 1957 (24 février) création officielle de l'Université de Dakar mais avant cela, il existait déjà en 1918, l'École de Médecine de Dakar érigée en 1959 (9 décembre) en École Mixte de Médecine et Pharmacie rattachée à la faculté de médecine et pharmacie de Bordeaux
- 1959, (9 décembre), inauguration de l'Université de Dakar
- 1990, (octobre), création de l'Université de Saint Louis

Toutes ces créations sur le plan éducatif et formation relèvent de choix politiques coloniaux opérés qui ont très largement contribué à faire de la capitale ce qu'elle est devenue aujourd'hui. Ces politiques publiques entreprises par l'administration coloniale ont donc largement contribué à faire de Dakar la 1^{ère} destination urbaine des populations.

D'autres choix politiques à l'origine de cette urbanisation de Dakar à cette même époque ont été également notés. Il s'agit entre autre de la construction d'infrastructures et de structures sociales en milieu urbain dakarais. Il s'agit du privilège accordé à Dakar au détriment du reste du pays et qui contribue en grande partie à son urbanisation. On peut noter le Port de Dakar, lieu de convergence de toutes les forces vives du pays encore appelés dockers et même au-delà en quête d'un travail rémunéré.

C'est aussi le rôle privilégié de Dakar comme vitrine du Sénégal et en interface avec le monde occidental. Son rôle privilégié ayant abrité toutes les fonctions administratives et politiques du pays, la souveraineté, l'indépendance, la liberté et la sécurité aux yeux de certains est aussi source d'attraction des populations. L'accès à l'emploi, à la santé, à l'éducation sont autant de possibilités qu'offre Dakar et qui relève de décision politique pour ne pas dire d'une discrimination à l'origine de ses débuts de peuplement. Le XIX^e siècle a été donc la période où les européens promurent le fait urbain en Afrique et au Sénégal.

Ce qui se traduit par une sélection décisive parmi les villes « utiles ». Certaines villes, telle Dakar, cumulèrent des fonctions administratives et économiques. Ce fut le début d'une hiérarchisation des villes, *comme le stipule cet extrait ci-après, d'Ousmane Sembene, Xala, de 1973*, à l'origine de toutes les tensions sociales consécutives à la forte concentration urbaine.

Dakar :

« Au loin ! Les immeubles modernes, les toitures, les frondaisons, à cette distance, donnaient l'impression que la ville était taillée dans une seule masse rocheuse blanchâtre, d'une inégale dentelure, avec des touches d'ombre, ses façades éclairées par les rayons de l'astre. En une suite de points lumineux, les globes lumineux, le long d'une artère centrale, étincelaient ».

2. L'activité économique portuaire

Dakar a une histoire différente de celle des trois autres communes, qui étaient d'importants entrepôts commerciaux. La ville coloniale est née sur décision des administrateurs français. Plusieurs facteurs ont joué pour que les Européens décident de s'installer sur le continent en face de l'île de Gorée. L'un des objectifs était de contrôler les sources d'approvisionnement en eau et en vivres sans dépendre de la bonne volonté des habitants lébou de la région. Un autre c'étaient les anses du Cap Vert, qui formaient des ports naturels, protégés des vents et meilleurs que le mouillage de Gorée. Des terrains sont acquis, un fort militaire est construit et le plan de la future ville coloniale de Dakar est tracé par l'ingénieur Pinet-Laprade. En 1857, les Français occupent la pointe de la péninsule et les années suivantes commence la construction d'une digue, pour augmenter la superficie du port, et de pontons destinés à recevoir les navires. La ville coloniale se développe sur l'emplacement d'un ancien village de pêcheurs. Peu à peu, les Français rachètent les terrains des anciens habitants et construisent les locaux de l'administration locale et les résidences des fonctionnaires. Dakar était à l'époque une

localité isolée des régions de l'intérieur et de nombreuses maisons de commerce européennes qui ont abandonné Gorée ont préféré s'installer à Rufisque, plus proche, des zones d'où provenait le produit d'exportation le plus rentable, l'arachide.

Le port a commencé à prendre de l'importance en 1865, quand les transatlantiques de la compagnie d'alors, les *Messageries Impériales*, qui en 1871 prendront le nom de *Messageries Maritimes*, commencent à faire escale à Dakar et non plus à São Vicente dans les îles du Cap Vert. La ligne qui liait l'Europe à l'Amérique du Sud s'approvisionnait en eau, charbon et vivres à Dakar comme le montre l'image du gros Paquebot ci-dessous. La ville, cependant, s'est développée lentement jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

À ce titre, on peut dire que la phase coloniale fut donc une période charnière sur le choix et l'érection de la ville. Dakar devient alors un impressionnant entonnoir où s'accumule non seulement du capital productif et les symboles du nouveau pouvoir, mais des hommes venus de tout le territoire et même des pays limitrophes.

Les grands travaux liés à la construction du port et à l'aménagement de l'espace urbain, le développement des activités relatives à la fonction portuaire, l'effet cumulatif de la croissance sur les services, les productions d'énergie et les premiers établissements industriels ont largement contribué à créer un important marché du travail, vers lequel affluait de plus en plus une masse de ruraux, nationaux et étrangers. Depuis 1885, la ville de Dakar n'est plus isolée de l'intérieur du Sénégal puisque cette année-là la voie ferrée la reliant à Saint-Louis a été inaugurée. Bien qu'elle ait été à l'époque plus petite que Saint-Louis, en 1902, le Gouverneur Général Ernest Roume a décidé de transférer le siège du Gouvernement Général de l'Afrique occidentale française à Dakar. Des travaux d'assainissement et d'amélioration du port de commerce sont alors mis en œuvre dans la ville.

Le fait urbain a commencé, à cet effet, à prendre forme avec une dimension d'une grande envergure. Cette forte concentration humaine à Dakar, conséquence des choix politiques et stratégiques de l'administration coloniale est alors à l'origine des tout débuts de mouvements de populations, de l'intérieur du Sénégal et même au-delà, vers Dakar

en quête d'une vie meilleure. Ces options politiques seront maintenues et vont se développer malgré l'accession du Sénégal à l'indépendance.

III. Continuation d'une politique coloniale

À l'image de toutes les grandes villes du continent, Dakar est très largement l'héritage du fait colonial. Elle est issue en grande partie d'une économie de rente qui a favorisé l'urbanisation. La prépondérance du secteur public, jusqu'au milieu des années 1980, a fait de l'État post-colonial le vivier de l'emploi public concentré dans la capitale nationale. Au moment des indépendances, et de la décennie qui a suivi, ces politiques ont été centrées sur la nécessité de réaliser et de suivre des plans prospectifs pluriannuels. Largement hérité des États coloniaux émanant d'agences étrangères, ces coûteux instruments d'aménagement urbain étaient conçus comme le passage indispensable sur « la voie du développement » du pays. Pourtant, dès les années 1970, ces modèles exogènes transposés se sont révélés décalés des réalités et des dynamiques locales.

Il est donc à dire que l'accession du Sénégal à la souveraineté internationale n'a pas engendré une rupture dans la démarche et les choix politiques. Dakar va, malgré tout, jouir de tout ce privilège attractif au détriment du reste du pays. Au départ, les vastes mouvements de population en direction des centres urbains comme Dakar étaient liés à des choix démesurés de la politique coloniale. À l'image de toutes les grandes villes africaines, le choix de faire de Dakar, la capitale du Sénégal n'est ni gratuit ni hasardeux. Toutes ces « villes coloniales » se trouvent sur le littoral atlantique, pour les pays ayant une façade maritime. À l'indépendance, au lieu de corriger les impairs synonymes de disparités et de déséquilibres territoriaux, les nouvelles autorités locales ont pris l'option de s'appuyer sur les politiques coloniales pour la gouvernance locale. Ce qui va, sous l'effet des crises et sécheresses à répétition, pousser les populations de l'intérieur à se lancer dans de vastes mouvements d'exode rural. À ces périodes post indépendance, pour s'instruire ou poursuivre des études supérieures, il fallait aller dans quelques villes privilégiées disposant d'écoles secondaires ou de lycée. De la même manière pour

la formation, la santé, l'emploi, bref de tout ce qui relève des services sociaux de base. Dakar était donc le centre privilégié où l'on pouvait avoir la chance de trouver tout cela.

L'urbanisation de Dakar est donc la conséquence de choix politiques quelquefois mal pensés, mal réfléchis ou mal exécutés. Ces orientations politiques seront à l'origine de la forte urbanisation de Dakar ceci jusqu'aux années 80 période pendant laquelle la tendance sur l'origine des migrations vers Dakar va s'inverser. Pour bien comprendre la rapidité de la croissance, il est nécessaire d'en analyser les causes fondamentales qui sont l'arrivée massive d'hommes et de femme, mais aussi les dynamiques démographiques internes ; ce deuxième facteur ayant depuis les années 1980 pris le pas sur l'exode rural. À partir des années 80, il sera déterminé que le premier facteur d'urbanisation ne relève plus seulement de l'exode massif de populations, mais aussi de la forte natalité urbaine. Aujourd'hui, on saurait dissocier l'urbanisation de nos cités de la politique en général et des choix politiques en particulier. D'abord pour des raisons économiques et stratégiques, l'administration coloniale a opéré des choix, à l'origine de la plupart de la situation des villes africaines aujourd'hui y compris le choix de ces villes, de leur position et de leur utilité. Enfin l'édification d'infrastructures administratives, d'écoles, d'universités, de structures de santé etc. a beaucoup contribué à faire de Dakar la ville la plus peuplée du pays avec près de quatre millions de population. Les politiques opérées par les autorités étatiques de nos pays nouvellement indépendants ont consisté donc à maintenir les mêmes règles du jeu à quelques rares exceptions près. Tout ceci a largement contribué à la forte poussée démographique et à l'urbanisation brutale et quelquefois sauvage de Dakar.

IV. Politiques publiques et déséquilibre territorial

Ce fut les années 1960, période des indépendances, que le fait urbain s'est véritablement accéléré à Dakar. La ville était devenue un pôle attirant sans cesse de nouveaux venus rêvant d'un monde meilleur. Les populations nouvellement installées stimulèrent la croissance engendrant d'énormes disparités économique, infrastructurelles, so-

ciales entre les villes. Dakar concentrait dès lors l'essentiel des services publics hérités de l'époque coloniale et maintenus voir renforcés par les nouvelles autorités étatiques. Cette accumulation s'est traduite dans la morphologie urbaine par la prolifération d'immeubles à usages professionnels drainant plusieurs fonctionnaires.

Malgré une prise de conscience solide et avérée des nouvelles autorités étatiques et une volonté de rééquilibrer les cités, le phénomène de rurbanisation de Dakar est toujours d'actualité. L'expansion urbaine et l'institution d'un ordre urbain monocéphale furent les conditions. La capitale Dakar ou même la grande ville à fonction économique élargie a ainsi capté les forces vives des régions de l'intérieur, créant des systèmes urbains primatiaux. Si toutes les régions du Sénégal concourent à la croissance urbaine, la diffusion du fait urbain demeure très inégale. Les littoraux et régions qui ont eu un passé avec le fait colonial sont encore les axes privilégiés de l'urbanisation, même si les régions de l'intérieurs enregistrent des taux de croissance soutenus. La grande équation est qu'après un demi-siècle d'existence ou d'indépendance, pourquoi persistent toujours les inégalités entre régions et où la capitale, Dakar, rassemble toujours les principaux avantages cumulatifs favorables à la pérennisation de sa position de domination.

Au-delà des particularités géographiques et des héritages historiques, la situation de Dakar est, certes, largement le résultat de la hiérarchisation et de l'organisation des fonctions politiques, administratives et économiques nées de la période pré-indépendance. Parce que les nouvelles autorités étatiques utilisent des modèles urbanistiques importés et parce qu'elles agglomèrent des populations très pauvres de manière inappropriée que l'on assiste depuis les années 1980 à une façon d'occuper l'espace urbain consécutive à une explosion démographique. Au-delà de l'occupation anarchique de l'espace urbain dakarois, les autorités font face à de nouvelles difficultés comme notamment le problème de logement, de mobilité urbaine, de santé d'éducation ou encore de sécurité. Confrontées à de redoutables problèmes d'organisation de l'espace, les autorités étatiques ont toujours tenté de planifier l'avenir de la capitale. C'est ainsi que des schémas d'aménagement et d'urbanismes ont été élaborés pour une occupation rationnelle du sol. De nouvelles conceptions de

l'aménagement du territoire dont l'un des mots-clés est la décentralisation ont également vu le jour dans le but de corriger les impairs et les inégalités territoriales. Une décentralisation prudente, progressive et irréversible était enclenchée dès le début des années 1970 avec une première réforme majeure en 1972 qui pose l'acte précurseur de la liberté locale plus affirmée avec la création des Communautés rurales puis en 1996 qui consacra à la régionalisation avec l'érection de la région en collectivités locales, la création de communes d'arrondissements et celle plus récente de 2013 avec l'objectif de faire des collectivités territoriales des « territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable à l'horizon 2022 ». L'objectif final consiste à s'appuyer sur les manquements des différentes politiques publiques jusque-là, à l'origine de la rurbanisation des grandes villes comme Dakar, pour corriger les inégalités territoriales, œuvrer pour une équité territoriale et une meilleure répartition des ressources en vue d'un développement inclusif.

CONCLUSION

L'urbanisation rapide et brutale de Dakar ne saurait être analysée à partir d'un seul angle ni d'une seule discipline. Sa complexité et son processus ont mis à jour son approche pluridisciplinaire touchant à la fois à l'histoire, la géographie, les sciences politiques, la sociologie et même le droit. L'histoire nous renseigne qu'il s'agit plutôt d'une construction coloniale à l'instar de beaucoup de capitales africaines. Aussi bien son transfert de Saint Louis à Dakar que le choix même de Dakar relève d'une dimension politique et même économique. Une telle situation avec comme choix prioritaire de faire de Dakar une agglomération urbaine en pleine expansion va contribuer à son surpeuplement urbain difficilement maîtrisable. La centralisation de toutes les structures étatiques et de tous les services dans la capitale au détriment des autres régions du pays va énormément encourager les mouvements de populations qui viennent s'installer à Dakar en quête d'un mieux-être ou de revenu. Le développement urbain est donc l'un des grands enjeux actuels. Cependant, la réponse de l'État du Sénégal a été de revoir la nature des politiques et de corriger les inégalités territoriales relevant principalement de choix politiques antérieurs. C'est donc dans un contexte urbain en profonde crise que s'est engagé le processus de décentralisation, événement politique majeur pour faire face aux diverses et persistantes inégalités territoriales. Mais la fragilité économique et technique (manque de moyens) des municipalités, la difficile concertation entre les services déconcentrés de l'État et les collectivités territoriales rendent encore plus complexe la question urbaine. Les demandes et les besoins sociaux augmentent alors que les moyens des collectivités territoriales diminuent ou stagnent voir même régressent. La connaissance des processus et dynamiques urbaines apparaît donc aujourd'hui indispensable pour la mise en place de politiques efficaces prenant en compte l'ensemble des aspects du développement urbain.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- COQUERY-VIDROVITCH, C., "Nationalité et citoyenneté en Afrique occidentale française : originaires et citoyens dans le Sénégal colonial" in *Journal of African History*, 42 (2001) pp. 285-305.
- DIOP, A.B. « Migrations régionales ». in *Atlas National du Sénégal*. Dakar/Paris, coll. Institut Fondamental d'Afrique Noire/Institut Géographique Nationale, 1977, pp25-42.
- DIOP, M.C. « L'administration sénégalaise et la gestion des « fléaux sociaux ». L'héritage colonial, in C. BECKER, S. MBAYE et I. THIOUB (dir.), A.O.F : *Réalités et héritage. Société Ouest-africaines et ordre colonial*, 1895-1960, Dakar, Direction des archives du Sénégal, 1997, p.1128-1150.
- DIOP, M. C., (dir.). *Les institutions et politiques publiques à l'épreuve d'une gouvernance libérale*. Paris : Cres-Karthala, 2013, 840 p.
- GEORGE, P., La ville. Le fait urbain à travers le monde, Paris P.U.F., Paris, 1952, 399 p.
- GRAFMEYER, Y. et JOSEPH, I., L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine, Paris, éd. du Champ urbain, 1979, 335p.
- JOHNSON, G., *Naissance du Sénégal contemporain. Aux origines de la vie politique moderne (1900-1920)*, Paris, Karthala, 1991, 297p.
- JOHNSON, G., *Naissance du Sénégal contemporain. Aux origines de la vie politique moderne (1900-1920)*, Paris, Karthala, 1991;
- ZUCARELLI, F., "La vie politique dans les quatre communes du Sénégal de 1872 à 1914" in *éthiopiennes*, vol. 12, 1977 et COQUERY-VIDROVITCH, C., "Nationalité et citoyenneté en Afrique occidentale française : originaires et citoyens dans le Sénégal colonial" in *Journal of African History*, 42 (2001) pp. 285-305.
- THOMAS, L. -V. « La croissance urbaine au Sénégal (pour une analyse sociologique de Dakar) ». *La croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar*. Colloque internationaux du CNRS, n°539. Paris : CNRS, 1015-1028, (1972 b.)
- ZUCARELLI, F., « La vie politique dans les quatre communes du Sénégal de 1872 à 1914 » in *éthiopiennes*, vol. 12, 1977, pp32-45.